

Comment identifier et analyser un essai ?

→Une autre synthèse se trouve dans le manuel, page 409.

L'essai fait partie de l'argumentation directe ; vous pouvez avoir un ou plusieurs essais à étudier pour l'épreuve écrite et on peut vous demander de commenter ses caractéristiques et avantages à l'oral.

Voici huit caractéristiques qui permettront de mieux cerner ce genre assez flou :

- L'essai est écrit **en prose**, mais c'est une **prose argumentative** : il ne s'agit pas de raconter une histoire. Il se distingue donc du conte philosophique (qui raconte une histoire) et de la fable (qui est le plus souvent en vers et contient également une histoire).
- L'essai se caractérise par **la présence d'un « je »** qui s'adresse à ses contemporains dans un discours argumenté. On trouvera le plus souvent des marques de l'énonciation faite par le « je » de l'essayiste : modalisateurs, pronom personnel « je ».
- Il s'agit d'une réflexion le plus souvent **en prise directe avec l'actualité** (celle du moment de l'écriture !) : on trouvera des thèmes importants pour l'époque où l'essai a été écrit. Néanmoins, l'essai aborde souvent des thèmes universels et intemporels : l'amour, la mort, la liberté...
- Les réflexions sont le plus souvent livrées **sans ordre apparent, intégrant bon nombre de digressions** : la division en chapitres n'est pas systématique, l'essayiste peut prendre de grands détours pour ensuite revenir à son sujet principal.

• L'essai **donne à saisir la pensée dans son élaboration même**, on voit que l'essayiste est en train de construire son opinion sur un sujet particulier : on peut trouver **des doutes, des interrogations, des contradictions**. Pour comprendre cette caractéristique, il faut remonter à l'origine du mot « essai » : il s'agit d'une « expérience » de la pensée, on « essaie » sa pensée sur un sujet donné pour voir si on peut produire une réflexion aboutie (mais un « essai » peut aussi être raté !).

- L'essayiste s'appuie surtout sur ses idées et son expérience, mais on peut voir apparaître des **références aux idées d'autrui** (exemples, citations).
- S'il y a une forte confrontation avec les idées d'autrui, le ton devient polémique : on se rapproche alors du **pamphlet**, court écrit dans lequel on attaque un personnage ou une institution.
- L'essai se distingue du traité savant en ce qu'il **ne prétend pas à l'exhaustivité** : un traité est censé avoir fait le tour de la question (il n'y a plus rien à rajouter) alors qu'un essai **reste volontiers incomplet ou perfectible**. Pour cette dernière caractéristique, on peut examiner les *Essais* de Montaigne : on y distingue plusieurs « couches » de rédaction, puisque Montaigne a parfois ajouté des idées nouvelles ; néanmoins, il ne supprime jamais rien, partant du principe que rien ne lui garantit que sa pensée aille toujours de l'avant : qui peut être sûr que des réflexions ultérieures seront nécessairement supérieures ?

Remarque : certains textes qui ne sont pas a priori des essais peuvent néanmoins s'en rapprocher : on peut penser à certaines préfaces dans lesquelles les auteurs expliquent leur conception d'un aspect de la littérature, comme par exemple la préface de *Pierre et Jean* écrite par Maupassant (c'est une réflexion sur la façon d'écrire un roman réaliste). Mais attention ! La préface des *Liaisons dangereuses* ne peut pas être vue comme un essai : c'est un texte fictif qui accompagne la fiction contenue dans le roman.